

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 15 décembre 2015 à 20h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1  
Robert Kennedy – district #2  
Alexander Tomeo – district #3  
Dominick Giguère – district #4  
Normand Clermont – district #5  
Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

#### ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Budget 2016/adoption
- 3.- Programme triennal d'immobilisations/2016-2017-2018/adoption
- 4.- Période de questions
- 5.- Levée de la séance

#### 15-12-235 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 15-12-236 BUDGET 2016/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère  
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, le tout conformément à l'article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 15-12-237 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS/2016-2017-2018/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
Et APPUYÉ par Marie-Claude G. Prud'Homme

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

15-12-238 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 20h10, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale